

AVIS DE PUBLICITE

2023-01 V UTI MA

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE DIRECTION TERRITORALE du NORD-EST COMMUNE DE VERDUN

Convention/autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial

Le site à valoriser se trouve à Verdun, en amont du Pont Chaussée (références cadastrales : AK-non cadastrée ; PK 203.300 du canal de la Meuse, en rive droite).

Le présent appel à projets vise à sélectionner un opérateur économique pour développer une activité de croisières touristiques type bateau-promenade.

Publié le	11/04/2023
Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication	1 mois
Date limite de réception des propositions	Date : 12/05/2023 Heure : 12h
Objet de l'occupation	Occupation d'un plan d'eau du domaine public fluvial d'une surface d'environ 150 m ² avec mise à disposition d'un linéaire d'environ 25 mètres de quai pour une activité d'embarquement et de débarquement de passagers pour un bateau promenade
Lieu	Commune : 55100 VERDUN Adresse : Amont du pont Chaussée Références cadastrales : section AK non cadastré PK : 203,300 canal de la Meuse en rive droite ID Observado : 46628
Activité(s) pouvant être exercée(s)	Croisières touristiques
Caractéristiques essentielles/particularités de l'emplacement	Voir photos Emplacement privilégié en plein cœur historique de la ville Proximité immédiate des installations du port de plaisance de VERDUN et de la vélo route allant de SAMOGNEUX à BELLERAY
Restrictions	Pas de borne à eau ni de borne électrique à disposition sur le site
Type d'autorisation délivrée	Convention d'occupation temporaire
Conditions financières générales	Le montant de la redevance sera fonction de la nature de l'activité proposée par le candidat, calculé et revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par la décision fixant le montant des redevances domaniales applicables aux différents usages du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France et de son domaine privé en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la convention d'occupation

temporaire. Cette tarification est publiée au BO de VNF et consultable sur le site internet de l'établissement.
[Bulletin officiel des actes n°30 du 24 mars 2023 - VNF](#)

**Date de disponibilité
prévisionnelle du bien
Durée de la COT/AOT**

Immédiate

Durée à établir avec le candidat dans la limite de 5 ans maximum sans tacite reconduction

Critères de sélection

Les critères de sélection seront considérés en fonction :

- du montant de la redevance proposée,
- de la qualité du projet (insertion dans le contexte urbain et/ou fluvial, capacité à prendre en considération les contraintes techniques)
- de la nature et du montant des investissements projetés
- de la solidité financière du projet

Négociation

Oui dans la limite basse des tarifs nationaux VNF

Pièces à fournir

- Courrier de demande d'occupation du domaine public fluvial,
- Statuts et Kbis (si société),
- Pièce(s) d'identité des gérants et/ou signataire de l'acte,
- Assurance,
- Fiche client renseignée,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Autorisation de la ville de Verdun pour le stationnement du bateau,
- Descriptif de l'état du ou des bateaux (intérieur et extérieur + photos),
- Certificat d'immatriculation + certificat communautaire du ou des bateaux au nom du demandeur,
- Certificat de conformité du système d'assainissement autonome des eaux usées, délivré par un organisme de contrôle
- Un sondage de coque du bateau de moins de 10 années attestant de la conformité et flottabilité,
- Descriptif du projet ou de l'activité envisagée
- Projet de programmation des croisières, fréquence et parcours,
- Un plan d'affaire ou business plan,
- Une offre de prix : [Bulletin officiel des actes n°30 du 24 mars 2023 - VNF](#)

Dépôt des candidatures
Modalités de transmission

La demande est à rédiger en français et à envoyer par voie électronique à :

- ap-ami.dtne@vnf.fr

en indiquant en objet le numéro de l'avis de publicité.

- Ou par courrier postal à l'adresse suivante :

UTI Meuse-Ardennes

2 Avenue de Montcy-notre-Dame
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
**en indiquant sur l'enveloppe : NE PAS OUVRIR ainsi que
le n° de l'avis publicité concerné et sur votre courrier en
objet.**

**Service à contacter pour
renseignement**

Voies navigables de France
UTI Meuse-Ardennes
2 Avenue de Montcy-Notre-Dame
08000 Charleville-Mézières
Tél : 03.24.33.20.48

PLAN DE SITUATION





